



## PRÉFET DE LA MOSELLE

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

### COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Metz, le 24 février 2022

#### **Détection d'hydrocarbures dans la Moselle suite à un débordement accidentel d'un système de collecte des hydrocarbures**

Un débordement accidentel d'un système de collecte des hydrocarbures s'est produit au CNPE de Cattenom, entraînant un rejet d'eau chargée d'hydrocarbures dans la Moselle.

L'origine de ce débordement a été identifiée et s'explique par des manœuvres réalisées le samedi 19 février sur le circuit de protection incendie du site. Ces manœuvres ont provoqué l'ouverture d'une vanne et le démarrage automatique du système d'aspersion des transformateurs des unités de production 1,2 et 3. L'aspersion intempestive de moins de deux heures des pôles transformateurs, qui contiennent de l'huile, aurait entraîné le débordement du système de collecte des hydrocarbures. De l'eau chargée d'huile s'est déversée sur la chaussée interne du site. Elle a été collectée par le circuit de récupération des eaux pluviales du site et rejetée dans la Moselle.

La quantité d'hydrocarbure détectée dans la Moselle le 20 février est faible et est estimée à 20 litres.

Les résultats des analyses réalisées ont confirmé l'absence de radioactivité dans les rejets et l'absence d'hydrocarbures dans la nappe phréatique, grâce à un prélèvement effectué dans les piézomètres.

Le service départemental d'incendie et secours de la Moselle et les équipes de la centrale EDF travaillent collectivement pour contenir et traiter le rejet, grâce à un barrage flottant et au pompage. Une surveillance de la Moselle a été mise en place et se poursuit.

Ce rejet n'a pas d'impact environnemental et n'entraîne ni mortalité piscicole, ni conséquences pour l'alimentation en eau potable de la population.

Cet événement a été déclaré par la centrale nucléaire de Cattenom auprès de l'Autorité de sûreté nucléaire le mardi 22 février 2022.

**- Nous vous remercions de bien vouloir diffuser ces informations -**

#### **Contacts presse**

Loïcia Lepage : 06 85 23 33 90

Carla Morel : 06 26 18 61 52

Mél : [pref-communication@moselle.gouv.fr](mailto:pref-communication@moselle.gouv.fr)

9, place de la préfecture – 57 034 Metz

Cabinet du préfet de la Moselle  
Service départemental de la  
communication interministérielle